

Formation "Méthode de la préoccupation partagée"

8 novembre 2023

Formation animée par :

- Marie Quartier - cofondatrice du centre ReSIS (centre de Ressources et d'Études Systémiques contre les Intimidations Scolaires)
- Cathy Charvet - inspectrice de l'éducation nationale, superviseure pHARe, DSDEN 67
- Romain Bernaud - inspecteur de l'éducation nationale, chef du service "Carré régalien", DSDEN 68

pHARe = Programme de lutte contre le HARcèlement à l'École

Marie QUARTIER : professeure agrégée de Lettres, fondatrice en 2014 de la fondation Orfee consacrée à l'étude et au traitement des souffrances scolaires. Depuis 2017, elle s'est associée à Jean-Pierre Bellon pour développer la Méthode de la Préoccupation Partagée, afin de proposer aux établissements scolaires un protocole d'intervention permettant de traiter les situations de harcèlement entre élèves. Ce dispositif a été intégré par le Ministre de l'Éducation nationale en 2019 parmi les « dix mesures de lutte contre le harcèlement scolaire ».

Ensemble elle et il ont fondé l'association ReSis qui englobe leurs deux associations d'origine, Orfee et Aphee.

La Méthode de la Préoccupation Partagée est une approche non-accusatoire et non-blâmante inspirée de la méthode finlandaise PIKAS. Elle est particulièrement efficace dans le 1^{er} degré et globalement plus les enfants sont jeunes, mais plus compliquée à mettre en œuvre en raison de l'organisation du travail des personnels (pas de vie scolaire comme dans le 2nd degré). L'idée est aussi de montrer comment adapter au mieux cette méthode au 1^{er} degré de sorte qu'elle soit utile pour résoudre les situations qui apparaissent avant qu'elles ne deviennent graves.

Bibliographie :

- 1) <https://www.esf-scienceshumaines.fr/education/20-harcelement-scolaire-le-vaincre-c-est-possible.html>
- 2) <https://www.esf-scienceshumaines.fr/accueil/426-se-former-en-equipe-a-la-lutte-contre-le-harcelement-scolaire.html>
- 3) <https://www.esf-scienceshumaines.fr/education/353-les-blessures-de-l-ecole.html>

Marie QUARTIER travaille avec Jean-Pierre BELLON depuis 2016. Elle et il ont refondé la Méthode de la Préoccupation Partagée qui a été créée par Anatol PIKAS dans les années 1970 pour l'adapter au contexte français. Les deux avaient des approches complémentaires :

- travail sur les élèves-cibles et familles-cibles de brimades pour Marie QUARTIER,
- travail sur les intimidatrices-teurs et témoins des brimades pour Jean-Pierre BELLON.

Objectifs :

- mise en place d'une formation à la MPPfr dans les établissements « volontaires »
- une équipe de 5 à 10 personnes volontaires par établissement
- un dispositif qui prend en charge tou-te-s les élèves impliqué-e-s dans les situations d'intimidation : élèves victimes et leurs familles, élèves intimidatrices-teurs et témoins

De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque le harcèlement scolaire ?

Le terme est fort, questionnant et souvent dérangeant... Si l'on oublie un peu le terme et que l'on regarde de quoi on parle, il est plus facile de s'entendre (notamment dans des échanges avec les familles). Il s'agit de « micro-violences » : moqueries, railleries, exclusion (laisser toujours de côté, ignorer...), des jets d'objets, des surnoms, des rumeurs...

Ce qui passerait pour des chamailleries a une incidence nettement plus grave en raison de l'effet de groupe. Effet de groupe qui accompagne les enfants sur tous les temps scolaires tout au long de leur scolarité.

L'**effet de groupe** est quelque chose de terrifiant et d'extrêmement puissant.

En psychologie sociale, des expériences ont été menées pour mesurer la puissance de l'effet de groupe sur des adultes.

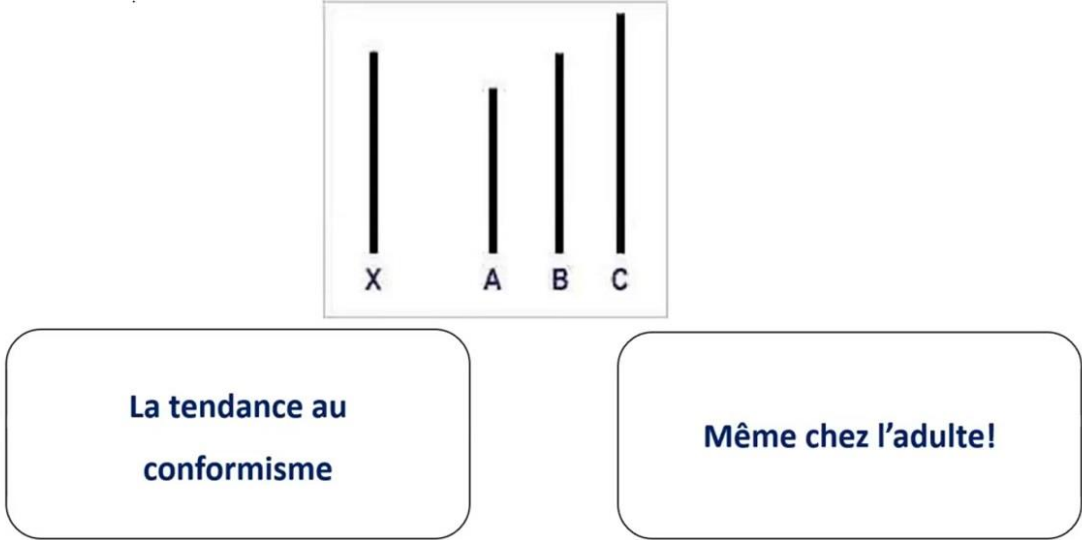
ex. expérience de Asch : le chercheur a utilisé ses étudiant-e-s en leur projetant un schéma au tableau ; groupe de 10-15 étudiant-e-s placé-e-s en ligne, tou-te-s complices sauf un-e, la-le « cobaye » installé-e en avant-dernière-ier de la ligne qu'il allait interroger ; le chercheur présentait les choses comme une expérience visuelle sans enjeu ; en

ayant tou-te-s les étudiant-e-s complices qui donnaient tou-te-s la même fausse réponse ; arrivé au cobaye, dans 30 % des cas, le cobaye allait donner lui aussi la mauvaise réponse par tendance au conformisme, même chez l'adulte, sans qu'il y ait aucune pression, aucune angoisse...

La méthode de la préoccupation partagée - partie 1/2

Centre RÉSIS

L'effet de groupe : l'expérience de Asch



Marie Quartier - Cent...

La tendance au conformisme

Même chez l'adulte!

16:27/2:44:36

Pour l'enfant, chez laquelle-lequel c'est un enjeu très important d'appartenir au groupe (avoir des ami-e-s, être intégré-e, participer aux jeux...). Dès lors qu'une moquerie, une rumeur... va être prononcée, chacun-e va reprendre, répéter. Cette tendance-là est très forte : les enfants sont prêt-e-s à faire d'importantes compromissions pour appartenir au groupe. Il ne s'agit donc pas d'une question d'empathie (son absence ne touche *a priori* que les psychopathes), mais d'une question de contexte. Pris-e dans un groupe avec un enjeu d'appartenance, l'empathie passe au second plan. Il est important de comprendre que cette pression du groupe exerce une telle emprise sur les enfants qu'elles-ils en perdent leur propre personnalité, leur propre sensibilité, leur propre choix.

Trois éléments font consensus dans la **définition du harcèlement scolaire** qui relèvent tous trois de l'effet de groupe :

- 1) la répétition d'actions négatives,
- 2) la disproportion des forces,
- 3) l'incapacité pour l'élève-cible à se défendre par lui-même.

Film pour percevoir l'effet de groupe : Un monde de Laura Wandel sorti en 2021

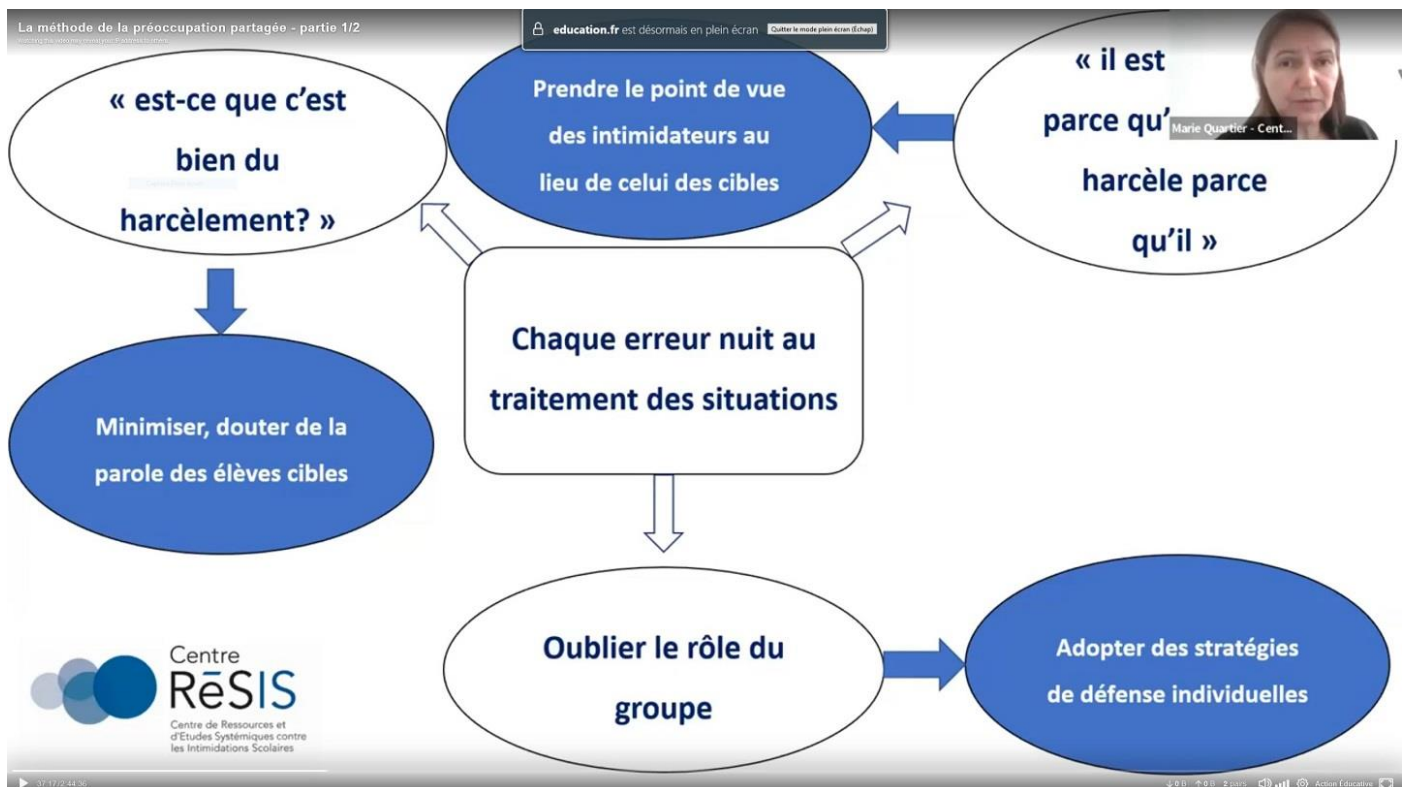
Nora entre en primaire lorsqu'elle est confrontée au harcèlement dont son grand frère Abel est victime. Tirillée entre son père qui l'incite à réagir, son besoin de s'intégrer et son frère qui lui demande de garder le silence, Nora se trouve prise dans un terrible conflit de loyauté. Une plongée immersive, à hauteur d'enfant, dans le monde de l'école.

Marie QUARTIER pense que tou-te-s les élèves passent par tous les rôles : tou-te-s les enfants, même les plus gentil-le-s seront un jour du côté des rieuses-eurs et des moqueuses-eurs, ne veulent pas parler à un-e-tel-le, la-le tiennent à distance, relaieront des rumeurs... seront donc du côté des intimidatrices-teurs. Tou-te-s auront aussi le sentiment qu'elles-ils sont la cible de brimades, moqueries ou auraient pu l'être ; ou le sont de façon fugitive, le temps de détourner l'attention sur un-e autre qui prendra la place du bouc émissaire.

Tou-te-s les élèves savent qu'elles-ils pourraient être la-le prochain-e dont on se moque et c'est bien pour cela qu'elles-ils participent à l'effet de groupe pour se tenir au chaud dans ce groupe. Des parents tombent parfois des nues quand on leur raconte les comportements de leurs enfants à l'école, mais il ne faut pas s'étonner de ce que les comportements sous influence de l'effet de groupe soient différents de ce qu'ils peuvent être à la maison.

Face à ces phénomènes, nous sommes toujours tenté·e·s de tomber dans des erreurs dans la manière d'appréhender les phénomènes de harcèlement scolaire :

- 1) **se demander « Est-ce que c'est bien du harcèlement ? »**, se laisser aveugler par un terme trop fort, trop puissant qui nous empêche de voir toutes ces petites choses qui se jouent entre les enfants et vont leur rendre la vie insupportable au bout d'un moment. Dans les autres pays et langues, ce sont d'autres termes qui sont utilisés pour désigner ce qui se joue entre enfants. Anatol PIKAS utilisait le terme « mobbing » intéressant parce qu'il manifeste l'effet de groupe (et également utilisé en éthologie). Espagnol·e·s, québécois·es utilisent le vocable « intimidation » : il évoque la peur, ce qui semble très juste ; le harcèlement scolaire est un phénomène de crainte généralisée : l'élève-cible a peur de ses camarades, au sein même du groupe, chacun·e a peur de la puissance du groupe. C'est plus une crainte généralisée qu'une volonté de nuire (que l'on entend dans « harcèlement »). Le mot « intimidation » couvre par ailleurs un large champ sémantique des plus petites choses aux plus importantes. Avec le mot « harcèlement », on se perd dans des débats inutiles pour savoir si c'en est ou non, plutôt que de s'attaquer à la situation. À l'instar du milieu médical dans lequel un·e patient·e peut arriver persuader du nom de son mal : laissons dire et concentrons-nous plutôt sur les symptômes ; il sera toujours temps de poser des mots une fois le diagnostic établi. Il faut être attentif·ive aux toutes petites choses, ne JAMAIS banaliser les brimades que nous n'accepterions pas en tant qu'adultes. La méthode doit être couplée à une vigilance, une attention permanente à tous les comportements peu civils, peu agréables...
Tomber dans ce piège, c'est risquer de minimiser, douter de la parole des élèves cibles.
- 2) **Raisonner en disant « Cette personne est harcelée parce que... »** avec le corollaire « Elle-Il harcèle parce que... ». On tombe dans le piège de chercher du côté de l'élève-cible les causes de ce qu'elle-il subit. C'est un stéréotype que l'on trouve dans tous les phénomènes de persécution : le fait de se dire que la victime doit y être pour quelque chose. En raisonnant ainsi, on partage le point de vue des persécutrices-teurs et nous ne pourrions donc pas aider cet·te enfant qui sentira bien que l'on perçoit les problèmes à partir d'elle-lui. L'enfant N'EST PAS à la source du problème ; celui-ci découle de l'effet de groupe créé par l'institution scolaire. Un enfant, sans changer d'un iota peut se trouver en position de cible ou d'intimidatrice-teur : c'est bien qu'elle-il est n'est JAMAIS la cause du harcèlement. Tomber dans ce piège, c'est devenir complice de celles-ceux qui sont du côté des brimades ; c'est risquer de prendre le point de vue des intimidatrices-teurs au lieu de celui des cibles.
- 3) Dernière erreur : **oublier le rôle du groupe**. Tomber dans ce piège, c'est risquer d'adopter des stratégies de défense individuelles (« il faudrait que tu apprennes à te défendre », poser une sanction sur tel·le élève...). Dans certains cas, il faut poser une sanction, car il y a un acte sanctionnable, mais l'on n'aura rien résolu, car l'effet de groupe sera toujours là. Il pourra même se révéler encore plus puissant après la sanction.



Principes fondamentaux qui vont amener à utiliser la MPP :

1. **La violence du groupe n'est pas celle des individus** : les individus pris dans le groupe ne sont pas les mêmes. Il y a des comportements que l'on adopte parce que l'on est dans un groupe et qu'on réproverait si on était seul-e ! Il faudra individualiser les élèves, les arracher au pouvoir du groupe.
2. **La peur est le véritable ciment du groupe**. Le dénominateur commun est de tourmenter une cible, mais les membres du groupe ont elles-eux-mêmes peur de ce qui fait le dénominateur commun de leur groupe => Les élèves sont pris-e-s dans un piège, il faut leur fournir une issue (honorable, qui ne les dévalorise pas, qui les élève) pour sortir de ce piège du groupe. Notre travail est de rassurer, recréer de la sécurité pour chacun-e, pour qu'elle-il ne soit plus soumis-e à la peur.
3. Il existe **chez les membres du groupe un désir de sortir du harcèlement** (intuition d'Anatol PIKAS). Il y a une grande différence entre ce qui est commis et la personnalité de l'élève. C'est néanmoins un pari éducatif : peut-être que certain-e-s d'entre elles-eux sont volontairement désagréables, mais dans l'effet de groupe, un grand nombre d'entre elles-eux ne le sont pas. Si l'on identifie un-e élève vraiment désagréable, violent-e, hostile, il faudra travailler individuellement avec l'élève et faire en sorte que personne ne le suive.
4. **Moralisation, remontrances et appels à l'empathie** (formulés sous forme de leçons de morale, des appels professés) **sont sans effets**. Il y a un effet de surprise par une approche non blâmante et une attitude bienveillante qui déstabilise l'intimidatrice-teur qui, lorsqu'elle-il se présente, est « inquiet-iète de son sort » ou sur la défensive. Notre but est d'emmener les élèves vers une perspective morale. L'idée est que l'autorité fasse grandir là où la coercition, la sanction soumet. La sanction n'en reste pas moins parfois indispensable, mais elle n'est pas le seul outil pour aborder un comportement problématique. L'autorité a pour but de faire grandir l'enfant en l'attirant vers autre chose (notre préoccupation en l'occurrence dans la méthode).
5. **L'autorité de l'éducatrice-teur libère les élèves de la puissance du groupe**. Le groupe exerce une autorité horizontale sur l'individu. Et face à cette autorité, il faut l'autorité verticale de l'éducatrice-teur et de l'institution. (René GIRARD, dans ses études sur le bouc émissaire, expliquait que ces phénomènes arrivaient toujours lorsque l'institution était fragilisée). L'intervenant-e dans la méthode adopte une posture spécifique face aux intimidatrices-teurs de façon à les conduire vers un souci commun en direction de la cible. Pas d'accusation, pas de menace donc pas d'inquiétudes quant à sa propre personne, ce qui va permettre de se soucier de sa-son camarade cible (en adhérant à notre point de vue). Il ne s'agit donc pas d'une posture de policière-cier qui enquête, ni celle du-de la juge qui évalue la gravité des faits et condamne, ni celle du parent, sévère ou compréhensif, moralisateur ou appelant à l'empathie. La juste posture est celle de l'autorité. Double intérêt : modifier le comportement des élèves et sentir que l'on récupère à ce moment-là une pleine autorité.

Qu'est-ce que l'autorité ? (La crise de la culture, Hannah Arendt) Plusieurs paradigmes :

- celui de la **coercition** (menaces, sanctions) qui doit intervenir en cas d'échec de l'autorité
- celui de la **persuasion** (argumentation, explication, justification, leçons de morale) qui instaure une relation égalitaire ; il laisse la place à un autre discours, d'autres arguments... Si l'on se justifie, on permet à l'autre de nous questionner, nous contester.

L'enjeu est d'éviter de tomber (systématiquement) dans ces 2 paradigmes. Dans l'autorité, on ne menace pas, on n'explique pas, mais on affirme. Cela permettra d'avoir des entretiens brefs, simples et efficaces.

On affirme en incarnant vraiment ce que l'on dit, ce que l'on pense et on fait confiance à l'enfant pour être capable de nous comprendre.

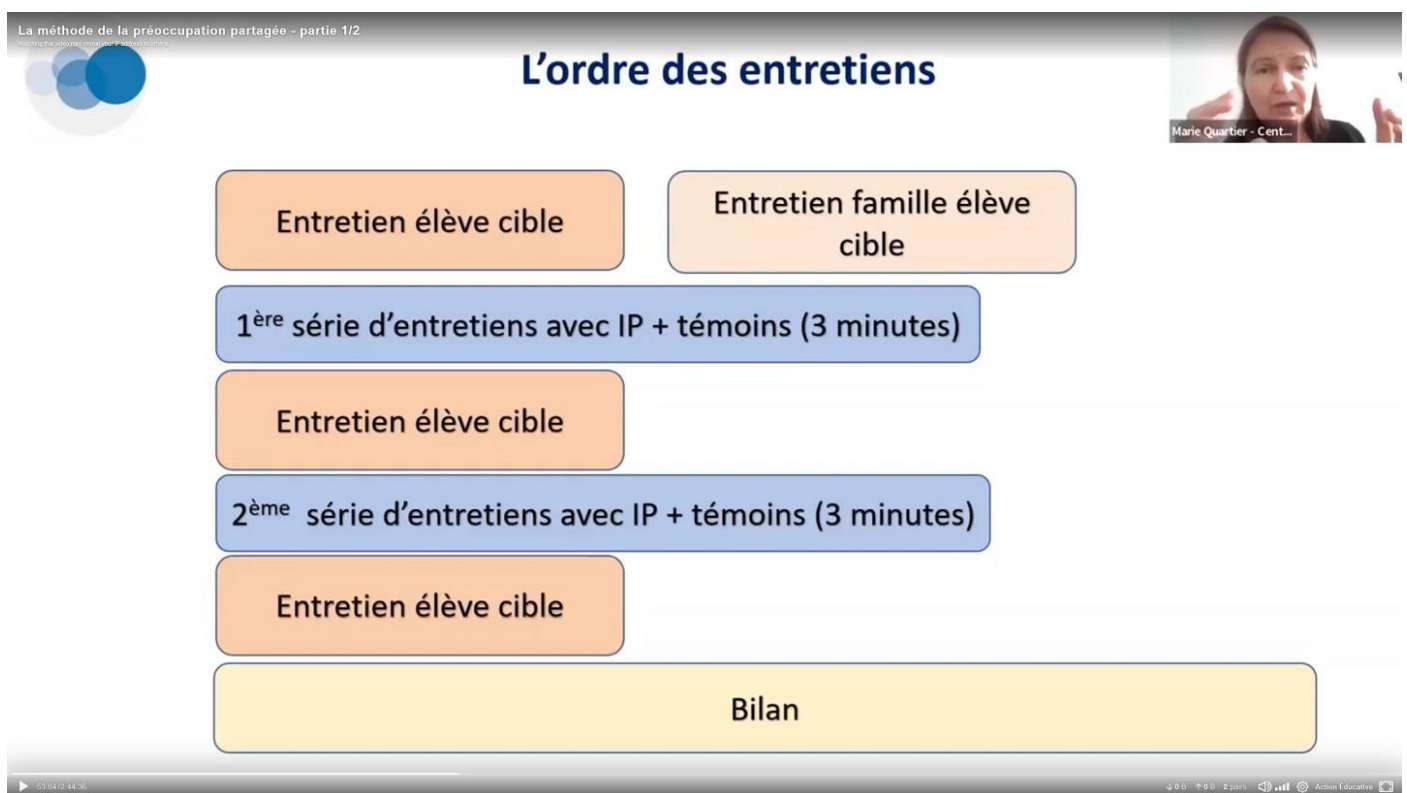
<https://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Folio/Folio-essais/La-crise-de-la-culture>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-hannah-arendt-et-la-crise-de-la-culture>

La méthode

C'est un protocole avec une succession d'entretiens :

- ✚ **entretien élève cible** : soit parce qu'un·e élève est venu·e nous voir, soit parce que sa famille nous a alerté, soit parce qu'on a remarqué ; on essaie de comprendre, mesurer la souffrance. On prend le temps qu'il faut, dans un lieu discret, le plus confidentiel possible.
- ✚ **entretien famille élève cible** (n'a pas forcément toujours lieu, notamment parce que si l'on intervient tôt, certaines situations peuvent se résoudre dans la journée qui ne justifient pas forcément une information aux familles)
- ✚ **1^{re} série d'entretiens avec les intimidatrices·teurs présumé·e-s et témoins** (3 minutes) à partir de ce que l'on a compris des échanges que l'on a eus avec l'élève cible.
- ✚ **entretien élève cible** : est-ce que ça se passe mieux ? est-ce que ça s'est arrangé ? qu'ont fait les intimidatrices·teurs ? L'idée est de savoir ce que l'on va faire dans la 2^e série d'entretiens : corriger le tir, renforcer une bonne dynamique...
- ✚ **2^e série d'entretiens avec les intimidatrices·teurs présumé·e-s et témoins** (3 minutes)
- ✚ **entretien élève cible** : vérifier comment ça se passe maintenant
- ✚ **Bilan**



La méthode a d'abord été développée pour le 2nd degré, puis adaptée pour le 1^{er} degré, grâce aux retours du terrain :

- **temporalité** : les entretiens sont rapprochés et menés de manière plus informelle. Plus les enfants sont jeunes, plus le calendrier est rapproché pour coller aux capacités cognitives en développement. Avec des grand·e-s élèves (CM), on peut avoir des entretiens plus formels (position face-à-face, lieu solennel...) mais dans les premiers et seconds cycles, les entretiens sont plutôt menés *in situ*. À cet âge, les enfants adoptent par effet de mimétisme, le regard, l'émotion que l'adulte veut leur transmettre (apprentissage de l'empathie en acte : l'adulte fait montre d'une empathie manifeste pour la transmettre/partager à l'enfant).
- la **personne** qui mène l'entretien avec l'élève est **bien connue** de lui. S'il s'agit d'une personne extérieure (pour les plus grand·e-s en CM), il faut prévenir les enfants en amont et préciser bien le cadre avant même qu'une situation apparaisse (ex. « On cherche toutes et tous à ce que cela se passe le mieux possible pour tout le monde à l'école. Nous essayons un dispositif/une organisation qui permette à chacun·e de se sentir bien. Chaque élève peut se retrouver sollicité·e un jour par une personne extérieure qui leur demandera de l'aide, parce qu'on leur fait confiance ») Autant que possible, il reste mieux qu'elles-ils rencontrent quelqu'un·e qu'elles-ils connaissent déjà : leur enseignant·e, un autre enseignant·e, la·le directrice·teur...

- À termes, avec des personnels formés, la méthode devient un **geste éducatif**. Elle va devenir une manière de réagir face aux problèmes/tensions qu'on constate avec les élèves, aux malaises que l'on observe. Au lieu de considérer que l'enfant est méchant-e, faire confiance à ce qu'elle-il a en elle-lui de généreux, d'empathique. On s'adresse à la partie noble de la personne. Au lieu de reprocher, on partage sa préoccupation et on demande de l'aide. La confiance et l'estime réciproques sont à la base de l'échange. Une attente forte est présente dans cet échange (la question « As-tu remarqué que tel-le élève n'a pas l'air bien ? » est rhétorique et cache une injonction). L'attente est forte, mais la demande est douce : on attend un autre regard de l'enfant, un autre comportement, mais en associant cela à une confiance très forte que l'on porte à l'élève.
 - pour les enfants très jeunes ou les situations naissantes : échange très bref et informel, dans la cour, au moment où l'on sort de classe...
 - pour les enfants plus grands ou les situations plus enkystées : entretiens plus formels, par exemple dans le bureau du-de la directrice-teur

Les établissements doivent se doter d'une communication claire avec les familles en amont concernant le travail mené dans l'établissement : bien sûr les sanctions existent, mais elles ne sont pas les seuls outils dont on dispose. La sanction est une coercition, mais nous avons aussi des leviers éducatifs. La MPP est non blâmante, mais elle ne prend sa valeur précisément que parce que le blâmant existe. Les moqueries sont difficilement sanctionnables dans une société qui en diffusent sur tous ses médias ; néanmoins, se saisir de toutes les moqueries relevées pour éduquer à un modèle de société dans lequel elles soient dévalorisées est précisément souhaitable.


Si le comportement d'un intimidateur n'évolue pas à l'issue du 1^{er} entretien, on peut passer à quelque chose de plus solennel, de plus explicite, de plus injonctif et dirigé par exemple par la directrice-teur.

Détail de chaque entretien :

- **entretien élève cible** : comment la-le repérer ? La question n'est pas « Qui fait quoi ? » mais « Qui souffre ? qui est isolé-e ? » => il faut repérer les signes de souffrance (voire écouter ce qu'en disent ses parents). Il est rare qu'un-e élève victime soit parfait-e, parfaitement innocent-e ... L'enfant aura sûrement répondu, aura essayé de se défendre, etc. Ce qui peut donner l'impression que tou-te-s les élèves agissent de la même façon, se conduisent tou-te-s mal et sont tou-te-s à mettre dans le même sac. Repérer les signaux faibles (petites choses qui nous alertent) de souffrance : décrochage, baisse des notes, absentéisme, retards, isolement, changement d'humeur inexplicable, maux de ventre, tristesse, évitement (de récréations et autres moments collectifs)... Se doter d'un outil simple (ex. Fiche Alerte) qui permet à tou-te-s les adultes d'être alerté-e-s et vigilant-e-s, d'avoir une préoccupation partagée et des observations partagées.

La méthode de la préoccupation partagée - partie 1/2

Les erreurs à éviter avec l'élève cible



A éviter absolument	Les raisons	A faire
Donner des conseils	Donné trop tôt, tout conseil apparaît comme un jugement, voire une critique. L'élève ne pourra pas le suivre et sera encore une fois en échec.	Écouter attentivement, rejoindre le point de vue de l'élève avec empathie, reformuler pour vérifier qu'on a bien compris.
Parler à n'importe qui et sans discernement de sa situation. Répéter ses paroles aux autres élèves.	L'élève a peur de ce que les autres adultes vont dire et penser de lui. Il craint d'être pris à partie par les élèves s'ils connaissent ses paroles.	Respecter le principe de discrétion et de confidentialité. Ne JAMAIS rapporter à un autre élève ce que nous a dit l'élève cible.
Chercher des causes à son harcèlement : il est harcelé « parce qu'il... »	Cela revient à adopter le point de vue des harceleurs. On tombe dans le « stéréotype de la persécution » (René Girard) et le piège des « profils ».	Bien comprendre que tout élève peut être cible, ou intimidateur. Les causes sont uniquement contextuelles et interactionnelles.
Mettre en cause sa famille.	Cela revient à considérer que l'école est uniquement le réceptacle du phénomène.	Tisser avec la famille de l'élève cible une relation de confiance.
Douter de sa parole, vouloir qu'il soit à 100% innocent.	L'élève cible doute de sa légitimité, il a peur d'être jugé, il peut donc mentir. Il a aussi des torts, c'est inévitable.	Prendre au sérieux sa souffrance, son isolement, au-delà des actes.

2:01:42/2:44:36

0:00 0:00 2:00 2:30 3:00 3:30 4:00 4:30 5:00 5:30 6:00 6:30 7:00 7:30 8:00 8:30 9:00 9:30 10:00 10:30 11:00 11:30 12:00 12:30 13:00 13:30 14:00 14:30 15:00 15:30 16:00 16:30 17:00 17:30 18:00 18:30 19:00 19:30 20:00 20:30 21:00 21:30 22:00 22:30 23:00 23:30 24:00

Action Éducative



Les erreurs à éviter, suite



A éviter absolument	Les raisons	A faire
Réunir dans un bureau l'élève cible et son, ou ses harceleurs. Que ce soit pour les confronter, ou pour les amener à s'expliquer, ou pour faire une « médiation ».	C'est une démarche symétrique, face à un problème où l'asymétrie est totale: les élèves auteurs sont en position de force alors que l'élève cible est fragilisé, souvent terrifié. On prend le risque de provoquer des représailles.	Recevoir séparément et individuellement les élèves. Offrir à l'élève cible des entretiens suffisamment longs, une relation d'alliance, un cadre sécurisant et protecteur.
Faire une heure de vie de classe sur le harcèlement, lorsqu'une situation est découverte.	C'est une démarche en groupe, face à un effet de groupe: celui-ci ne sera que renforcé, ce qui est très dangereux. Pour l'élève cible, c'est un moment très gênant. Tout le monde sait qu'on parle de lui, même si on ne dit pas son nom.	Il faut défaire l'effet de groupe, réindividualiser les élèves.

Les erreurs à éviter :

- donner des conseils : cela met le poids du changement sur les épaules de l'enfant.
- parler à n'importe qui sans discernement de sa situation ; répéter des paroles aux autres élèves : le manque de confidentialité est toujours dangereux.
- chercher des causes à son harcèlement.
- mettre en cause sa famille : même s'il y a des problèmes spécifiques, l'institution a sa marge de manœuvre pour agir sur ces situations ; elle a aussi sa part de responsabilité.
- douter de la parole de l'élève, vouloir qu'elle-il soit 100 % innocent-e : les victimes font plein de bêtises elles-mêmes, peuvent être en faute, mais ça n'est pas pour cela qu'elles ne sont pas victimes.
- organiser une confrontation entre cible et intimidatrices-teurs : c'est extrêmement risqué et beaucoup de situations ont mal tourné suite à ces « médiations ». Il faut individualiser et recevoir séparément pour apaiser les relations.
- faire une heure de vie de classe, mobiliser la classe entière sur un problème : NON ! La classe entière est un groupe et en s'adressant à lui, on le fait exister encore plus. Le groupe est d'ailleurs une fiction, il n'existe pas : seuls des individus existent. Faisons attention de ne pas le faire exister davantage.

Quand on crée ce contexte où les enfants peuvent nous parler, on mesure leur degré de détresse et l'on peut faire le tri entre l'enfant en recherche d'attention et celui qui vit une souffrance plus profonde.

Remarques à proscrire



Ce dont a besoin l'élève victime de brimades c'est qu'on la·le reçoive dans un entretien tranquille, à l'écart de toute oreille indiscreète pour qu'elle·il puisse nous dire ce qui se passe. On doit créer une « **relation d'alliance** » (cf. travaux de Carl Rogers) : relation d'aide efficace qu'on engage avec l'autre avec 3 attitudes/qualités humaines :

- **authenticité**, la congruence (= sincérité) : être dans une attention très grande, dans une écoute, dans une disponibilité ; on est authentiquement préoccupé·e, authentiquement soucieux·eux d'être là pour cet·te élève et pleinement disponible. On prend au sérieux cette situation, cet·te élève. On ne juge pas à ce stade-là, on essaie de comprendre.
- le **regard positif inconditionnel** : Rogers parle aussi d'affection non possessive. C'est la posture de l'éducatrice·teur : voir dans l'élève son potentiel, ses qualités pour lui permettre de grandir et progresser. (même attitude envers l'intimidatrice·teur). Le corollaire est que l'on est positivement impressionné·e par l'élève cible qui a l'incroyable courage d'affronter les brimades et de les verbaliser. On doit montrer qu'on admire leur courage.
- l'**empathie**, la **compassion** (même étymologie pour les 2 mots = « souffrir avec ») : on est véritablement capable de percevoir émotionnellement la souffrance de l'autre ; on accepte d'être touché·e par la souffrance de l'élève. Il serait horrible que l'élève exprime sa souffrance et sa détresse à quelqu'un·e qui reste de marbre. On « enlève la blouse blanche », on accepte d'être un être humain qui ne se protège pas émotionnellement, qui se laisse toucher. Il est très rassurant pour quelqu'un·e qui souffre de sentir en face de lui une personne qui est bouleversée par sa souffrance. L'élève se sent compris·e et plus seul·e dans sa détresse. Si on ne se sent pas prêt·e à entrer dans cette relation avec l'élève, il vaut mieux ne pas être celle·celui qui la·le reçoit.

C'est l'association de ces 3 attitudes qui sauve de la solitude celle·celui qui les reçoit au sein de l'institution scolaire où elle·il est par ailleurs victime de brimades.

Les entretiens sont à poursuivre dans la (longue) durée.


🚦 la rencontre avec les parents de l'élève cible :

- ils ont aussi besoin d'une relation d'alliance, car ils souffrent beaucoup : de la souffrance de leur enfant, du sentiment d'impuissance (problème apparu hors de la maison), culpabilité (je force mon enfant à aller à l'école où elle·il souffre), angoisse quant aux conséquences, renvoi à sa situation propre...
- il faut se montrer très clair·e et très professionnel·le par rapport à la question des sanctions : tout ce qui relève des règlements et autres systèmes de régulation ; et ce qui relève de l'éducatif. Clarifier le champ de la sanction et ses conditions d'application : quand c'est le levier sanction qui est actionné et quand c'est le levier éducatif. Échange : qu'attendez-vous d'une sanction ? votre enfant demande-t-elle·il une sanction ? Prendre ce temps crée de l'alliance et de l'adhésion.

- il faut convenir de rdv à venir : plus les parents sont inquiets plus on s'entretient régulièrement avec eux (même par téléphone au besoin), notamment selon l'issue de l'entretien initial.

La méthode de la préoccupation partagée - partie 1/2

Prendre conscience de la souffrance des parents de l'élève cible



Peine pour son enfant	Désarroi, sentiment d'impuissance	Culpabilité	Angoisse quant aux conséquences	Blessures personnelles dans certains cas
Je souffre de voir souffrir mon enfant.	Le problème n'est pas apparu dans la famille, ni dans les murs de la maison. Que puis-je donc faire?	Je dois envoyer mon enfant à l'école, il y a obligation scolaire. Je le force à y aller alors qu'il y souffre, et qu'il m'en veut!	Je sais que le harcèlement scolaire peut générer décrochage, échec, phobie scolaire, voire des troubles psychologiques majeurs.	Je vois mon enfant subir ce que j'ai moi-même subi...

2023/12/14 16:00

Il ne faut pas oublier tout ce que traverse émotionnellement les parents qui sont touchés aux tripes par la souffrance que ressent leur enfant. Même si les parents arrivent vers nous de manière inadaptée, il faut à tout prix créer de l'alliance avec eux, ce qui veut dire : les laisser s'exprimer, ne pas leur couper la parole, entendre leurs reproches, les rassurer sur la préoccupation que l'on porte à leur enfant, notre faillibilité, les faire parler, leur poser des questions, les inciter à dire plus... Plus ils sont interrogés, plus les parents se sentiront apaisés, leur ton va changer, ils se sentiront invités à partager et sortiront eux-mêmes de cette solitude.

Rappeler que la sanction fait partie du dispositif de prise en charge de la situation, mais doit être utilisée avec discernement car, même posée, elle ne suffira jamais : ça n'est pas cela qui fait bouger les dynamiques relationnelles ; l'enfant a surtout besoin de se retrouver dans des relations agréables, amicales, qui lui offrent de la sécurité...

C'est un enjeu majeur d'avoir les familles avec nous !

Les parents des élèves intimidatrices-teurs, tant qu'on n'est pas déterminé-e à faire des reproches à leurs enfants, voire à envisager une sanction, il n'y a pas de raison de s'adresser à eux. La situation se règle en interne qui fait appel à la bonne volonté et à l'aide de leur enfant.

🚦 entretien avec les élèves intimidatrices-teurs et témoins :

- les entretiens sont très brefs (pas plus de 3 minutes) : s'ils tirent sur la longueur, il ne s'y passe plus du tout ce qu'il doit s'y passer
- pas de blâme, pas de remise en cause, pas de menaces
- pas d'enquête, pas d'évocation des faits (pas de reconnaissance de torts, pas d'aveux...)
- on partage sa préoccupation pour l'élève cible
- une fois que l'intimidatrice-teur nous a rejoint dans nos préoccupations, on lui demande s'il a des idées pour que la situation de son camarade s'améliore

On recherche 2 choses et rien de plus : partager sa préoccupation avec l'intimidatrice-teur, recueillir ses suggestions d'amélioration. L'élève ne doit en ressortir qu'avec 2 informations : les adultes sont inquiètes-iets pour ma-mon camarade et elles-ils ont besoin de mon aide.

Ça n'est pas une relation d'alliance, mais une relation d'autorité (ni coercition ni persuasion) : pas de sanction mais de la courtoisie, pas de palabres interminables mais de la fermeté et de la résolution.

Concernant le(s) rôle(s) de l'équipe ressource :

- traiter les situations d'intimidation avant qu'elles ne deviennent graves
- rédiger un protocole = qu'est-ce qu'on fait quand on s'inquiète pour un·e élève ? qu'est-ce qu'on fait pour repérer les élèves cibles ? une fois qu'elles-ils sont repéré·e·s ? comment on s'organise ? qui fait quoi ? qu'est-ce qu'on fait pendant les entretiens ? ce qu'on ne fait pas ? qu'est-ce qu'on fait si ça n'a pas fonctionné ? comment on s'y prend/communique avec les familles ?
Ça permet d'être très sûr·e de son fait, de communiquer avec les collègues et d'emporter l'adhésion de nouvelles·eaux collègues qui vont travailler avec nous dans la même logique.
- passer dans les classes dire que les adultes sont très attentives·ifs à ce que les enfants vivent au quotidien, qu'elles-ils veulent qu'elles-ils soient en sécurité, qu'elles-ils ne veulent pas qu'elles-ils subissent des brimades... et venir nous en parler si vous rencontrez des difficultés, si vous considérez qu'un·e camarade a des difficultés. Mais aussi sachez que les adultes auront besoin de vous, elles-ils vont vous rencontrer pour vous demander de l'aide pour un·e camarade qui ne va pas bien. Cela ne peut s'arranger que si chacun·e apporte sa contribution.
- même chose avec les parents : leur expliquer par une communication adaptée que l'on va solliciter la bonne volonté de leurs enfants, qu'on est là pour écouter leurs inquiétudes, que c'est en interne avant tout que l'on va régler les choses.

Si la direction de l'établissement scolaire n'est pas engagée dans la MPP, il est très difficile de le faire pour les personnels :

- elle instaure un esprit de préoccupation partagée : y compris en utilisant/créant des outils de partage comme la fiche alerte, en réussissant à impliquer le périscolaire,
- en soutenant le travail de l'équipe et en lui donnant de la légitimité,
- en recevant les victimes et leurs familles,
- en s'assurant du suivi des situations de cyberharcèlement s'il y en a, lesquelles demandent une attention très soutenue et beaucoup de prudence,
- en appliquant les sanctions et en garantissant une politique de vie scolaire rigoureuse où chacun·e se respecte au quotidien.